

# RÉUNION DE HAUTS RESPONSABLES

## NOTE D'INFORMATION

### I – APERÇU

- 1 › La Réunion de hauts responsables sera l'occasion pour les hauts fonctionnaires gouvernementaux et les représentants des groupes de parties prenantes concernées de faire le point sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du [pacte mondial sur les réfugiés](#), y compris à travers les [engagements et contributions](#) faits lors du premier Forum mondial sur les réfugiés en 2019. Les participants identifieront les progrès, les défis et les domaines où un engagement supplémentaire est nécessaire pour accroître le soutien et l'accès aux solutions pour les réfugiés, en tenant compte des défis liés à la pandémie.
- 2 › La Réunion de hauts responsables sera coprésidée par la Confédération suisse et le HCR. Elle sera ouverte par le Conseiller fédéral suisse et le Haut-Commissaire pour les réfugiés. Le [projet de programme](#) et d'autres informations sont disponibles sur la page web de la [Réunion de hauts responsables](#). Veuillez consulter cette page qui sera régulièrement mise à jour.

#### | Format de la réunion

- 3 › La Réunion de hauts responsables aura lieu les 14 et 15 décembre 2021 de manière entièrement virtuelle. Les instructions relatives à la participation virtuelle seront fournies séparément.
- 4 › Tout comme le premier Forum mondial sur les réfugiés en 2019, la Réunion de hauts responsables se déroulera en séance plénière, avec des présentations en panel sur divers thèmes présentant les [priorités](#) de la réunion. Des sessions spotlight seront également organisées le matin et pendant la pause déjeuner.

### II – PARTICIPATION ET INSCRIPTION

- 5 › La participation à cette réunion se fait uniquement sur invitation. Les personnes invitées sont priées de confirmer leur participation avant le mercredi 8 décembre 2021.

#### | États, organisations intergouvernementales, institutions spécialisées et entités des Nations Unies

- 6 › Les États, les organisations intergouvernementales, les entités des Nations Unies et les autres entités sont priés de confirmer leur participation par note verbale ou lettre d'accréditation. La note verbale ou lettre d'accréditation, indiquant les noms et titres de tous les membres de la délégation, par ordre d'ancienneté et indiquant le chef de délégation, doit être envoyée à [hqgovern@unhcr.org](mailto:hqgovern@unhcr.org). Cela permettra au HCR d'établir la liste des participants.

#### | Organisations non gouvernementales et tous les autres participants

- 7 › Les ONG et tous les autres participants (y compris les réfugiés, les représentants d'organisations dirigées par des réfugiés, les universités, villes, organisations confessionnelles, organisations sportives, réseaux parlementaires et le secteur privé) qui ont reçu une invitation à assister à la Réunion de hauts responsables sont priés d'envoyer une lettre d'accréditation sur papier à en-tête officiel à [partnership@unhcr.org](mailto:partnership@unhcr.org). Dans le cas de personnes participant à titre personnel, une confirmation écrite, accompagnée d'une copie de la lettre d'invitation signée qui a été émise à leur nom, doit être envoyée à [partnership@unhcr.org](mailto:partnership@unhcr.org).

## | Inscription

- 8 › Veuillez noter que l'enregistrement sur la plateforme Indico pour la participation en personne a été désactivé et que l'ensemble des participants [doivent désormais s'inscrire ici](#). Les instructions relatives à la participation virtuelle seront envoyées en temps voulu à l'ensemble des invités ayant enregistré leur participation.

## III – TEMPS DE PAROLE

- 9 › Comme le premier Forum mondial sur les réfugiés en 2019, il n'y aura qu'une seule discussion plénière qui se déroulera sur les deux jours. Des présentations en panel sur les priorités de la réunion seront entrecoupées sur l'ensemble de la plénière pour assurer une discussion énergique. Il n'y aura pas de discussions séparées sous chaque thème.
- 10 › En raison du temps limité disponible en plénière, les délégations sont encouragées à éviter les déclarations formelles et à garder leurs interventions aussi ciblées que possible, en soulignant les développements, les défis et les domaines clés pour un engagement ultérieur. Dans cette optique, il sera demandé aux participants de limiter leurs interventions à trois minutes.
- 11 › Il n'y aura pas de liste formelle d'orateurs pour cette réunion, et le protocole ne sera pas strictement respecté, afin d'assurer la participation de tous les groupes de parties prenantes. Néanmoins, une indication précoce d'un désir de prendre la parole pourra être communiquée par écrit au Secrétariat de la conférence à [hqgovern@unhcr.org](mailto:hqgovern@unhcr.org). Le mode de participation, le nom exact, le titre et le rang (le cas échéant) de l'orateur devront être indiqués.
- 12 › Veuillez noter qu'il n'y aura pas de possibilité de faire des déclarations de groupe d'États durant la discussion en plénière, étant donné la nature de la réunion et le temps limité disponible. Néanmoins, des déclarations écrites pourront être soumises au Secrétariat de la conférence ([hqgovern@unhcr.org](mailto:hqgovern@unhcr.org)) pour publication sur la page web de la réunion.

## | Interprétation

- 13 › Des services d'interprétation à distance seront fournis dans les six langues officielles des Nations Unies (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe).
- 14 › Afin de faciliter l'interprétation, les délégations sont priées d'envoyer à l'avance toute déclaration préparée à [hqgovern@unhcr.org](mailto:hqgovern@unhcr.org) avec le nom de la délégation en objet. Vous pouvez également utiliser cette adresse e-mail pour demander à publier sur la page web de la réunion les déclarations déjà préparées.

## IV – DOCUMENTATION

- 15 › Une liste provisoire des participants sera publiée le lundi 13 décembre 2021, avant la fermeture des bureaux. Toute modification doit être communiquée au Secrétariat de la conférence ([hqgovern@unhcr.org](mailto:hqgovern@unhcr.org)) avant la fermeture des bureaux le mercredi 15 décembre 2021. La liste finale des participants sera mise à disposition sur la page web de la réunion.

## V – NATURE DE L'ÉVÉNEMENT ET ENGAGEMENT DES MÉDIAS

- 16 › La Réunion de hauts responsables est considérée comme une réunion publique et l'ensemble de l'événement sera diffusé sur la page web de la réunion.
- 17 › En ce qui concerne les médias, veuillez contacter Mme Shabia Mantoo, Responsable principale de la communication, à [mantoo@unhcr.org](mailto:mantoo@unhcr.org).

## VI - AUTRES INFORMATIONS

### Code de conduite

- 18** › Le HCR s'est joint à d'autres organisations des Nations Unies pour s'engager à respecter le modèle de Code de conduite dans le but de prévenir le harcèlement, y compris le harcèlement sexuel, lors des événements du système des Nations Unies. À cet égard, le HCR s'engage à veiller à ce que ses réunions soient guidées par les normes éthiques et professionnelles les plus élevées, et invite tous les participants à se comporter avec intégrité et respect envers tous ceux qui participent à cet événement et à tout autre événement du système des Nations Unies.